



Jean-Christophe Pierrès
Guillaume Pilat
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

CABINET
ADHÉRENT



PERSEVERANCE, LE FONDS DE DOTATION DE L'ICO
Siège social : 15 RUE André BOQUEL
49100 Angers Cedex 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**



4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 **ANGERS** CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 **NANTES**
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Pays de la Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale Ouest Atlantique
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €



PERSEVERANCE, LE FONDS DE DOTATION DE L'ICO

Siège social : 15 RUE André BOQUEL
49100 Angers Cedex 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Au Conseil d'Administration du Fonds de dotation - Persévérance,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation Persévérance, relatifs à l'exercice de 4 mois clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de réglementation comptable – Modernisation des états financier (ANC n°2022-06) » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du nouveau règlement ANC n° 2022 06.

Conformément au règlement ANC n° 2022 06 relatif à la modernisation des états financiers (homologué par arrêté du 26 décembre 2023, publié au Journal officiel du 30 décembre 2023), PERSEVERANCE , LE FONDS DE DOTATION DE L'ICO applique pour la première fois ce texte à l'exercice ouvert au 1er janvier 2025 qui modifie le PCG et introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges et de nouveaux modèles de bilan, compte de résultat et tableaux d'annexe.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Son application est prospective ; les comparatifs N 1 sont reclassés pour refléter les nouveaux modèles, les états publiés au titre de l'exercice précédent étant présentés séparément en annexe lorsqu'il existe des reclassements. Ces reclassements sont sans effet sur le résultat net et les fonds propres N-1.

L'impact de ce changement de réglementation n'est pas significatif sur l'exercice, à ce titre, les états financiers publiés au titre de l'exercice précédent ne sont pas présentés séparément en annexes, conformément aux articles 831-2 et 831-3 du PCG. »

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Trésorier d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Trésorier d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



ANNEXE AU RAPPORT : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

COMPTES ANNUELS

2025

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	43 989,60	14 663,20	29 326,40	
Immobilisations incorporelles en cours				18 912,00
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>43 989,60</i>	<i>14 663,20</i>	<i>29 326,40</i>	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	5 154,50		5 154,50	152,50
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>5 154,50</i>		<i>5 154,50</i>	<i>152,50</i>
TOTAL 1	49 144,10	14 663,20	34 480,90	19 064,50
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	145 533,77		145 533,77	166 781,32
Valeurs mobilières de placement	500 000,00		500 000,00	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	323 694,03		323 694,03	72 402,35
Charges constatées d'avance				1 060,00
TOTAL II	969 227,80		969 227,80	240 243,67
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 018 371,90	14 663,20	1 003 708,70	259 308,17

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

BILAN PASSIF

	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Total situation nette</i>		
Fonds propres consommables	149 119,72	149 499,14
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
<i>Total autres fonds associatifs</i>	149 119,72	149 499,14
TOTAL I	149 119,72	149 499,14
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	729 469,99	57 753,92
Comptes de liaison		
TOTAL II	729 469,99	57 753,92
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 118,99	33 143,11
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 912,00
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	125 118,99	52 055,11
Ecarts de conversion passif (V)		
	1 003 708,70	259 308,17

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	1 043 788,17	98 177,97
Concours publics et subventions d'exploitation	379,42	30 232,18
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	1 043 408,75	67 945,79
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	329 920,75	
Mécénats	713 488,00	67 945,79
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	57 753,92	
Autres produits		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 101 542,09	98 177,97
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	142 056,42	40 424,05
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 663,20	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	729 469,99	57 753,92
Autres charges	215 352,48	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 101 542,09	98 177,97
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2025	2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 101 542,09	98 177,97
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 101 542,09	98 177,97
EXCEDENT OU DEFICIT		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature	34 984,87	
Bénévolat		
TOTAL	34 984,87	
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	34 984,87	
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	34 984,87	

Présentation Générale

- **Chiffres Clés –**

- **Durée de l'exercice : 12 mois**
- **Total du Bilan : 1 003 708,70 €**

Objet social du fonds de dotation

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et développer tout projet d'intérêt général visant à lutter contre le cancer et porter toute action de santé publique, de recherche fondamentale, translationnelle et clinique, d'innovation et de prévention, d'amélioration de la qualité des soins des patients et d'amélioration des conditions de vie des patients et du personnel.

Le fonds apportera prioritaire son soutien aux projets présentés par l'Institut de Cancérologie de l'Ouest dans l'accomplissement de ses œuvres et de ses missions d'intérêt général.

Le fonds de dotation peut réaliser toute autre activité, directe ou indirecte, mobilière ou immobilière, de nature à favoriser la réalisation de son objet social.

Le fonds de dotation, mixte, jouit de la personnalité morale à compter de la date de publication au Journal officiel de la déclaration faite à la préfecture.

Moyens d'action

Afin de permettre la réalisation de son objet, le fonds mettra en œuvre tous les moyens qu'il jugera appropriés, et en particulier :

- Collecter toute ressource, financière ou matérielle ou de compétence, afin de réaliser et favoriser le développement de l'objet du fonds.
- Financer et favoriser le développement de toute œuvre participant à son objet ;
- Développer des partenariats avec tout organisme d'intérêt général développant des activités similaires ou connexes entrant dans le champ de son objet ;
- Soutenir tout organisme d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens ou se situant dans le prolongement de son objet ;
- Favoriser, par les modalités de gestion de sa dotation, l'emploi de ses actifs au profit d'œuvres exerçant des activités conformes à son objet ;
- Organiser directement ou indirectement toute manifestation, conférence, réunion, colloque, séminaires, congrès et formations en vue de favoriser le développement de ses activités et de celles des organismes d'intérêt général qu'il entend soutenir ;
- Organiser directement ou indirectement des représentations, événements ou expositions ;
- Editer toutes publications et autres documents d'information en rapport avec l'objet poursuivi par le fonds de dotation.
- Organiser directement ou indirectement des appels à la générosité sur un public non captif.

Règles et méthodes comptables

Evènements principaux de l'exercice

L'année 2025 marque le premier exercice complet du Fonds de Dotation.

Le montant collecté est supérieur à 1 043 409 €.

Evènements postérieurs à la clôture

Persévérance continue son développement en organisant des collectes en son nom.

Changement de réglementation comptable – Modernisation des états financier (ANC n°2022-06)

Conformément au règlement ANC n° 2022 06 relatif à la modernisation des états financiers (homologué par arrêté du 26 décembre 2023, publié au Journal officiel du 30 décembre 2023), PERSEVERANCE applique pour la première fois ce texte à l'exercice ouvert au 1er janvier 2025 qui modifie le PCG et introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges et de nouveaux modèles de bilan, compte de résultat et tableaux d'annexe.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Son application est prospective ; les comparatifs N 1 sont reclassés pour refléter les nouveaux modèles, les états publiés au titre de l'exercice précédent étant présentés séparément en annexe lorsqu'il existe des reclassements. Ces reclassements sont sans effet sur le résultat net et les fonds propres N-1.

L'impact de ce changement de réglementation n'est pas significatif sur l'exercice, à ce titre, les états financiers publiés au titre de l'exercice précédent ne sont pas présentés séparément en annexes, conformément aux articles 831-2 et 831-3 du PCG

Règles générales d'établissement des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon le plan comptable général adopté par le règlement ANC 2018-06, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle,
- Comparabilité, continuité de l'activité,
- Régularité et sincérité,
- Prudence,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations incorporelles

Pour être inscrites au bilan, les immobilisations doivent être identifiables, porteuses d'avantages économiques futurs, contrôlées par l'entité et évaluées de façon fiable.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entité, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Amortissements et dépréciations des immobilisations

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire / dégressif.

Toutefois, l'entité a retenu la durée d'usage en application des mesures de simplification offertes pour les PME. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Logiciels 2 à 7 ans,
- Constructions 20 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 20 ans,
- Installations industrielles 7 ans,
- Matériel informatique 7 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Information sur les contributions volontaires

Le fonds de dotation Persévérance a bénéficié de contributions volontaires de la part de l'ICO.

Ces contributions sont les suivantes :

- Mise à disposition de personnels (comptabilité, achats)
- Mise à disposition de locaux meublés
- Mise à disposition de moyens informatiques (pc portable, moyens d'impression, téléphone portable)

Cette évaluation financière a été réalisée sur 2025.

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consommables	149 499,14			379,42	149 119,72
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	149 499,14			379,42	149 119,72

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	
		Réévaluations courant 2025	Acquisitions courant 2025
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 912,00		25 077,60
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	18 912,00		25 077,60
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	152,50		5002,00
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>	152,50		5002,00
TOTAL GENERAL	152,50		5002,00

	Diminutions		Valeur brute fin 2025	Valeur d'origine
	Virements courant 2025	Cessions courant 2025		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			43 989,60	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			43 989,60	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

Autres titres immobilisés			5 154,50	
Prêts et autres immobilisations financières				
Total immobilisations financières			5 154,50	
TOTAL GENERAL			49 144,10	

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	145 533,77	145 533,77		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
<i>Total actif circulant</i>	145 533,77	145 533,77		
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES	145 533,77	145 533,77		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	125 118,99	125 118,99			
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	125 118,99	125 118,99			

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations (1)							
Contributions financières d'autres organismes (1)							
Ressources liées à la générosité du public (1)	57 753,92		57 753,92		729 469,99	729 469,99	729 469,99
Total	57 753,92		57 753,92		729 469,99	729 469,99	729 469,99

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	329 920,75	329 920,75	2 641,00	2 641,00
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	713 488,00	713 488,00	65 304,79	65 304,79
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - Subventions et autres concours publics				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	57 753,92	57 753,92		
Total	1 101 162,67	1 101 162,67	67 945,79	67 945,79
Charges par destination				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	215 352,48	215 352,48		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - Frais de fonctionnement	156 719,62	156 719,62	40 424,05	40 424,05
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôts sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	729 469,99	729 469,99	57 753,92	57 753,92
Total	1 101 542,09	1 101 542,09	98 177,97	98 177,97
Excédent ou déficit	(379,42)	(379,42)	(30 232,18)	(30 232,18)

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

--	--	--	--	--

-

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produits par origine				
1 - Contributions volontaires liés à la générosité du public				
- Bénévolat				
- Prestation en nature				
- Dons en nature				
2 - Contributions volontaires non liés à la générosité du public				
3 - Concours publics en nature				
- Prestation en nature	34 984,87			
- Dons en nature				
Total	34 984,87			
Charges par origine				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
- Réalisées en France				
- Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	34 984,87			
Total	34 984,87			

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Emploi par destination	Exercice N	Exercice N-1	Ressources par origine	Exercice N	Exercice N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Missions sociales			1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	215 352,48		1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	329 920,75	2 641,00
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats	713 488,00	65 304,79
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - Frais de recherche de fonds					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - Frais de fonctionnement	156 719,62	40 424,05			
Total des emplois	372 072,10	40 424,05	Total des ressources	1 043 408,75	67 945,79
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	729 469,99	57 753,92	3 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	57 753,92	
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice	379,42	30 232,18
Total	729 469,99	57 753,92	Total	58 133,34	30 232,18
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC
- SUITE

Contributions volontaires en nature	Exercice N	Exercice N-1	Ressources par origine	Exercice N	Exercice N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales			1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		
3 - Contributions volontaires au fonctionnement					
Total			Total		

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice N	Exercice N-1
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	57 753,92	
(-) Utilisation	57 753,92	
(+) Report	729 469,99	57 753,92
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	729 469,99	57 753,92

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	149 499,14					379,42	379,42	149 119,72
Fonds propres avec droit de reprise								
Écart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice								
Dotations consommables								
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
Total	149 499,14					379,42	379,42	149 119,72

PERSEVERANCE FONDS DE DOTATION ICO

2025

ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES
PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE N

Etat du contributeur ^(a)	Date ^(b) de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique ^(c) du contributeur	Nature ^(d) de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect ^(d) de l'avantage ou la ressource	Mode de paiement ^(d)	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource ^(d)
	15/10/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	50,00 €
Total - Allemagne						50,00 €
	01/10/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	10,00 €
	14/10/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	50,00 €
	18/10/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	500,00 €
Total - Belgique						560,00 €
	06/04/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	20,00 €
Total - Canada						20,00 €
	29/04/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	100,00 €
Total - Emirats Arabes Unis						100,00 €
	12/04/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	10,00 €
	12/10/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	150,00 €
Total - Espagne						160,00 €
	31/05/2025	Personne physique	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	30,00 €
Total - Italie						30,00 €
	13/12/2025	Personne morale	Don numéraire	Direct	Carte bancaire	1 343,70 €
Total - Pays-Bas						1 343,70 €

